

a) La réunion régionale pour l'Amérique latine se tiendra à San José du 6 au 10 juillet 1992;

b) La réunion régionale pour l'Asie se tiendra au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok, du 17 au 21 août 1992;

c) La réunion régionale pour l'Afrique se tiendra à Tunis du 2 au 6 novembre 1992.

4. Dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, ces réunions régionales devraient porter essentiellement sur les moyens de renforcer le respect des normes relatives aux droits de l'homme aux niveaux international, régional et national, en tenant compte des aspects des droits de l'homme qui sont jugés particulièrement importants pour la région concernée.

5. Au nombre des paramètres retenus pour établir les ordres du jour provisoires des réunions préparatoires régionales, figureront des questions liées à la protection et à la promotion des droits de l'homme, y compris la mise en oeuvre des instruments internationaux et régionaux relatifs à ces droits. En outre, chaque réunion examinera, sous l'angle régional, des questions particulièrement importantes pour la région qui se rapportent aux objectifs de la Conférence mondiale. Le rapport final de chaque réunion préparatoire régionale sera examiné par la Conférence mondiale elle-même.

---